



DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 52600 - CIAS-CC MAREMNE ADOUR COTE SUD

N° de la liste : 6785581011

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

dax A , le 19 septembre 2024

Le Comptable Public

CHRISTINE SOUMEILHAN

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	19 078,77 €	
6542	0,00 €	
Total	19 078,77 €	

A Saint-Vincent de Tyrosse, le 01/10/24

(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Pour le président,
Par délégation,
Le Vice-Président

Pierre LAFFITTE



TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir élargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.